

**DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE
MATERIELLE
CONVENTION INDIVIDUALISÉE
LIGUE D'AQUITAINE DE TIR**



SAISON 2026/2027

*Le dossier est à retourner au siège de la Ligue par adresse mail : secretariat@tir-aquitaine.com ou par voie postale :
Ligue d'Aquitaine de Tir, Maison Régionale des Sports, 2 avenue de l'Université, 33400 TALENCE.*

Présentation du dispositif d'aide matérielle aux jeunes à potentiel

Cette aide a pour objectif d'accompagner les meilleures tireurs/euses de la Région en leur permettant de d'équiper avec du matériel compétitif.

La ligue estime que sa contribution à l'équipement de ses meilleures athlètes peut leur permettre de passer les étapes en vue d'intégrer les collectifs nationaux, voire les équipes de France.

La commission Finances de la Ligue est consciente des coûts importants qu'engendre une pratique à haut-niveau du tir, et souhaite soutenir les familles qui s'engagent financièrement dans cette démarche.

Cette aide vise à limiter les inégalités d'accès au haut-niveau et à donner un maximum de chances à toutes celles et tous ceux qui souhaitent réussir dans cette voie.

L'aide aux jeunes s'adresse à :

- Le/La jeune doit être licencié dans le ressort territorial de la Ligue
- Tous les compétiteurs filles ou garçons de niveau régional minimum,
- Catégories Minimes 1 a Juniors 2,
- Participants au Collectif Régional Aquitain (CRAQ).
- Présenter des résultats et des objectifs significatifs.

La Commission des Finances attribue une aide en accordant le prêt d'une arme à air comprimé (pistolet ou carabine) correspondant à la spécificité de prédilection de l'athlète.

Le/La demandeur doit remplir le dossier de demande d'aide et le renvoyer à la Ligue d'Aquitaine de Tir afin qu'il soit instruit en commission. Le dossier doit être dûment rempli et signé par le représentant légal du/de la jeune. Une fiche récapitulative est jointe au dossier. Elle intègre l'avis et la description du soutien apporté par le club et le comité départemental d'appartenance. La Responsable Entrainement Ligue vise également un avis afin que la commission puisse arbitrer les dossiers.

Règles à retenir :

- 1) L'arme est prêtée par la Ligue d'Aquitaine de Tir, mise en place dans le club de l'athlète et uniquement à son usage personnel dans le cadre défini par la FFTir.
- 2) Les sportifs aquitains intégrés dans les collectifs nationaux, et donc plus sous la responsabilité de la Ligue, ne sont pas concernés par ce dispositif.
- 3) Dès lors qu'un athlète s'est vu attribué une arme, un délai de 36 mois minimum sera requis avant la présentation d'une éventuelle nouvelle demande.
- 4) L'attribution de ce prêt doit faire l'objet, au préalable, d'une signature de conventions liant l'athlète, son club et la Ligue d'Aquitaine de Tir pour une durée maximum de 60 mois et révisable chaque année en fonction des critères définis dans les conventions.

En accord avec le Comité Directeur de la Ligue, la Commission des Finances est souveraine et se réserve le droit d'accepter ou de refuser les différents dossiers. Un avis motivé aura envoyé le cas échéant.
Tout dossier incomplet ou hors délais ne sera pas recevable.

Tout dossier sera examiné par la Commission des Finances.

1) L'ATHLETE

INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM

PRENOM

ADRESSE

N° TELEPHONE

E-MAIL

CLUB

INFORMATIONS SPORTIVES

CATEGORIE

SPECIFICITE(S)

EPREUVES

RESULTATS :

- DEPARTEMENTAL
- REGIONAL
- FRANCE
- AUTRES

PARTICIPATION AU CRAQ

INSCRIPTION EN COLLECTIF
/ LISTE HAUT-NIVEAU

2) DEMANDES DE L'ATHLETE

ARME :

PISTOLET *

CARABINE *

* RAYER LA MENTION INUTILE.

3) MOTIVATIONS DE L'ATHLETE

Décrivez en quelques lignes vos motivations et vos projets pour la saison en cours et à venir.

4) ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute les demande.

Si l'athlète n'est pas majeur, la signature de l'attestation doit être effectuée par le représentant légal.

Je soussigné(e),,

Ou

Je soussigné(e), représentant(e) légal(e) de

- atteste être licencié(e) à la Ligue d'Aquitaine de Tir,
- atteste être à jour de ses cotisations,
- atteste être un(e) compétiteur(rice),
- atteste exactes et sincères les informations du présent dossier.

Fait le, à

Signature

DEMANDE D'AIDE INDIVIDUELLE



| | | |
|--|--------------------------------|--------------------------------|
| NOM – PRENOM | | |
| CLUB | | |
| DEMANDE | 1^{ère} demande | 2^{ème} demande |
| DESIGNATION | | |
| Armes | PISTOLET | CARABINE |
| AVIS MOTIVE | SIGNATURE | |
| Responsable Entrainement Ligue | | |
| Président du Club | | |
| Président du Comité Départemental | | |